

# Ne perdez plus jamais un litige : Vérifiez que votre preuve vidéo est 100% irréfutable en 5 points

Ce guide rapide (à garder dans votre boîte à gants !) vous permet de vérifier en moins de 3 minutes si votre Dashcam est réglée pour fournir une preuve vidéo légale et incontestable. Si vous ne cochez pas les 5 cases, votre enregistrement peut être rejeté !

---

## 1. LE SCEAU NUMÉRIQUE (HORODATAGE)

**Le problème :** Une heure imprécise (même quelques secondes) peut être utilisée par les assurances pour invalider la séquence.

- MA VÉRIFICATION** : Mon horodatage est-il automatique et synchronisé (GPS/WIFI) ?
    - *Règle d'Or* : Vérifiez dans les paramètres que l'heure/la date sont définies pour se mettre à jour via le signal GPS ou WIFI.
  - VOTRE PREUVE EST VALIDE SI** : L'heure affichée sur la vidéo est synchronisée à la seconde près avec une référence externe.
- 

## 2. LA FIABILITÉ ÉLECTRIQUE (CÂBLAGE CERTIFIÉ)

**Le problème :** Un câblage non conforme peut générer une surcharge, corrompre l'enregistrement ou annuler votre garantie.

- MA VÉRIFICATION** : Mon câblage est-il certifié (Mode Parking) ?
    - *Règle d'Or* : Vérifiez que votre Dashcam utilise un kit de câblage *certifié* branché correctement.
  - VOTRE PREUVE EST VALIDE SI** : L'appareil s'allume et s'éteint automatiquement.
- 

## 3. LE POSITIONNEMENT (ZONE DE COUVERTURE MAXIMALE)

**Le problème :** Un positionnement incorrect crée des "zones mortes" ou obstrue votre propre visibilité (ce qui est illégal).

- MA VÉRIFICATION** : La Dashcam est-elle centrée et discrète ?
    - *Règle d'Or* : Assurez-vous qu'elle est derrière le rétroviseur central et qu'elle n'obstrue *aucune* partie du champ de vision du conducteur.
  - VOTRE PREUVE EST VALIDE SI** : L'intégralité de la route et les éléments critiques sont visibles sur la vidéo (pas d'angle coupé).
- 

## 4. LA CARTE MÉMOIRE (VITESSE & CONFORMITÉ)

**Le problème :** Une carte SD trop lente, trop vieille, ou non spécifiée peut entraîner des boucles d'enregistrement incomplètes ou corrompues.

- MA VÉRIFICATION** : J'utilise une carte microSD de Classe 10 (HE) ?
    - *Règle d'Or* : Vérifiez que la carte mémoire est de la bonne classe de vitesse (HE minimum) et qu'elle n'est pas usagée.
  - VOTRE PREUVE EST VALIDE SI** : La Dashcam n'affiche aucun message d'erreur d'enregistrement et la relecture est fluide.
- 

## 5. LA PROTECTION (FORMATAGE RÉGULIER)

**Le problème :** Les Dashcams écrivent constamment, ce qui peut créer des erreurs de fichiers si la carte n'est pas formatée.

- MA VÉRIFICATION** : J'ai formaté ma carte SD récemment ?
    - *Règle d'Or* : Il est conseillé de formater la carte mémoire une fois par mois pour prévenir les corruptions de fichiers.
  - VOTRE PREUVE EST VALIDE SI** : Le formatage a été effectué dans les 30 derniers jours, garantissant un système de fichiers propre.
- 

## PASSEZ À L'ACTION MAINTENANT

**Si vous n'avez pas coché la case du point n°2 (Câblage Certifié), vous exposez votre voiture à un risque électrique et votre Dashcam à un risque de panne.**

[Découvrez notre DASHCAM ANTI-LITIGE et son Kit de Câblage Certifié ici.](#)

[Téléchargez notre Ebook Anti-Litige complet ici.](#)